



Pierre HELLIER

Député de la Sarthe
Vice-Président du Conseil Général
Conseiller Général du Canton de Conlie

Monsieur Claude TENNEGUIN
Président de la Fédération Générale des Clercs et
Employés de Notaire
31, rue du Rocher
75008 PARIS

Le Mans, le 10 novembre 2006

Nos Réf : RMG-NR/INT/2006.1325

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler mon attention par un courrier en date du 7 novembre dernier concernant l'avenir du système de retraite et de prévoyance de vos collaborateurs.

Les clercs et employés de notaire bénéficient effectivement d'un régime spécial, géré par la Caisse de Retraite et de Prévoyance des Clercs et Employés de Notaires (CRPCEN), qui les assure contre les risques vieillesse et maladie.

Je connais votre attachement à ce régime et à cette Caisse. La dispersion des collaborateurs entre les études est susceptible de rendre cette aide sociale difficile à organiser. Elle est donc un gage d'unité pour la profession.

Je crois, tout comme vous, que des évolutions sont indispensables pour faire face aux évolutions démographiques et juridiques qui concernent ce régime.

J'interviens donc, dès à présent, auprès de Monsieur Xavier BERTRAND, Ministre de la Santé et des Solidarités pour attirer son attention concernant votre dossier et ne manquerai pas de vous tenir informé du résultat de ma démarche.

Dans cette attente,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Pierre HELLIER

